

DEMANDE DE SUBVENTION - « Particulier » au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs pour financer des mesures de réduction de la vulnérabilité du bâti

Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (*FPRNM, dit fonds Barnier – loi n° 95-101 du 2 février 1995*) permet d'accompagner financièrement les particuliers pour réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité sur leur habitation exposée à un risque inondation



Le dépôt de votre demande de subvention peut s'effectuer en version dématérialisée sur Démarches Simplifiées via le lien suivant

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-subvention-fonds-barnier-particulier-aude>

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION	Numéro d'enregistrement	Date de dépôt de la demande

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE LA SUBVENTION

N° SIRET (14 chiffres)

A compléter pour les SCI (société civile immobilière), SCM (société civile de moyen), SDC (syndicat de copropriété), bailleurs sociaux...

NOM, Prénom

Adresse

Code postal Commune

Numéro de téléphone Mél
(fixe ou mobile)

Date de naissance Ville de naissance

Département de naissance Pays de naissance

Numéro de sécurité sociale (15 chiffres)

1bis. LE CAS ÉCHÉANT, IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DU MANDATAIRE

NOM, Prénom

Adresse

Code postal Commune

Numéro de téléphone Mél
(fixe ou mobile)

Agissant en tant que représentant légal du demandeur mandataire du demandeur

2. IDENTIFICATION DU BIEN

Adresse du bien concerné par les travaux

Code postal

Commune

Références cadastrales (section + numéro parcelle)

La commune est couverte par un PPRI (plan de prévention des risques inondation) ou un PPRL (plan de prévention des risques littoraux) OUI NON

Si OUI, nom du PPRI ou PPRL de votre commune

Mon bien est situé dans quelle zone réglementaire du PPRI ?

Ri1 Ri2 Ri3 Ri4 Rid Rip hors zone

Type de bien

Bien à usage d'habitation

Immeuble collectif

Bien à usage mixte *

* un bien à usage mixte est un bien immobilier qui comprend un local professionnel et une habitation

Valeur vénale ou estimée du bien (joindre une pièce justificative)

3. ASSURANCE DU BIEN CONCERNÉ

Le dossier de demande d'aide doit inclure :

- a) Un document attestant de la souscription pour le bien faisant l'objet de la présente demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages en cours de validité ;
- b) En cas de sinistre déjà survenu, une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées, ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers.

4. DÉTAIL DU PROJET

Description sommaire des travaux envisagés

5. DÉTAIL ET MONTANTS DES TRAVAUX PRÉVUS ET MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE

Rappel : **L'ensemble des travaux doit avoir été identifié dans le diagnostic de vulnérabilité** aux inondations et correspondre à l'un des items de l'article 1^{er} de l'arrêté du 23 septembre 2021 établissant la liste des travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations (PAPI).

Le taux de la subvention au titre du FPRNM est de 80 % du montant TTC des dépenses éligibles, dans la limite d'un montant maximal d'aide de 36 000 € par bien (plafonné à 45 000 € TTC de travaux).

Libellé de l'investissement	Fournisseur ou prestataire	Item correspondant à l'arrêté susmentionné (indiquer, par exemple a), b), s)...))	Montant du devis (TTC, en €)	Date du devis
TOTAL				
MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE				

6. ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) (NOM, Prénom)

ou le cas échéant, je soussigné(e) (NOM, Prénom)

agissant en qualité de représentant légal ou mandataire de M. ou Mme

et ayant pouvoir pour le représenter dans le cadre de cette demande de subvention

atteste sur l'honneur :

- que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- **que ce projet n'a pas reçu de commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande d'aide (le commencement d'exécution se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou à l'entreprise : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...)** ;

m'engage à :

- fournir au service instructeur les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier ;
- utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre des travaux mentionnés dans la partie 7 ci-dessus ;
- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire ;
- accepter et faciliter les contrôles ;

suis informé(e) que :

- **en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tout ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;**
- **l'aide financière attribuée (sous condition d'éligibilité) me sera versée sur présentation de(s) facture(s) acquittée(s).**

Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, le dossier de demande d'aide comprend en outre une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.

Fait à , le

Signature du demandeur

(signature du bénéficiaire de l'aide ou, le cas échéant de son représentant légal ou de son mandataire)

7. MENTION LÉGALE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous transmettez ce formulaire.

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Cochez les cases des documents présents dans l'envoi de votre demande de subvention

<input type="checkbox"/>	1	Le présent formulaire de demande de subvention daté et signé
<input type="checkbox"/>	2	La photocopie lisible du titre d'identité du demandeur (recto/verso de la carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou autre justificatif d'identité)
<input type="checkbox"/>	2bis	Le cas échéant, la photocopie lisible du titre d'identité du représentant légal ou du mandataire
<input type="checkbox"/>	3	La photocopie lisible de la carte vitale du demandeur (ou autre justificatif similaire pour les personnes de nationalité étrangère)
<input type="checkbox"/>	4	Un Relevé d'Identité Bancaire du demandeur
<input type="checkbox"/>	5	Un justificatif du SIRET pour les SCI (société civile immobilière), SCM (société civile de moyen), SDC (syndicat de copropriété), bailleurs sociaux...
<input type="checkbox"/>	6	Un plan de localisation du bien
<input type="checkbox"/>	7	Une pièce justificative relative à la valeur vénale ou estimée du bien (soit une estimation récente réalisée par une agence immobilière, soit une simulation réalisée sur le site https://www.immo-data.fr/estimation/1 ou sur le site www.meilleursagents.com)
<input type="checkbox"/>	8	Le diagnostic de réduction de la vulnérabilité du bâti face aux inondations
<input type="checkbox"/>	9	Le(s) devis relatif(s) aux travaux faisant l'objet de la présente demande d'aide
<input type="checkbox"/>	10	Une attestation de l'assurance indiquant que le bien est couvert par un contrat d'habitation multirisque incluant la garantie catastrophe naturelle, en cours de validité (documents non recevables : avis d'échéance et contrat d'assurance)
<input type="checkbox"/>	11	Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même <u>ou</u> une attestation sur l'honneur du propriétaire directement
<input type="checkbox"/>	12	Pour la création d'un espace refuge : la notification du permis de construire ou de la déclaration préalable et les plans du projet

Attention : Le nom indiqué sur le(s) devis et sur le RIB doit impérativement être identique au nom du demandeur de la subvention

**Le présent formulaire dûment complété et signé,
accompagné des pièces obligatoires demandées doivent être envoyés**

- soit par courrier DDTM 11 / SRISC – 105 boulevard Barbès 11000 Carcassonne

- soit par mail ddtm-barnier@aude.gouv.fr

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FPRNM

1/ Recevabilité du dossier

L'administration dispose de 2 mois à compter de la date du dépôt de votre dossier pour vous informer par accusé de réception du caractère complet du dossier ou vous demander des pièces manquantes ou des informations.

En aucun cas cet accusé de réception ne vaut promesse de subvention.

Aucun commencement de travaux ne peut intervenir avant la date à laquelle votre dossier est considéré comme complet par l'administration.

Tous travaux commencés avant la date de dépôt du dossier ne seront pas subventionnés.

2/ Arrêté préfectoral d'attribution de subvention

L'administration a un délai de 8 mois maximum à compter de la date de dépôt du dossier pour donner sa décision.

- a) Décision favorable => un arrêté préfectoral d'attribution de subvention vous sera notifié. Vous avez alors un délai de 2 ans pour engager les travaux.
- b) Décision défavorable => un courrier explicatif vous sera envoyé.

3/ Versement de la subvention

Le versement de la subvention est effectué sur présentation de(s) facture(s) acquittée(s) permettant de justifier la réalisation des travaux.

Le montant de la subvention est calculé sur la base du montant réel des dépenses effectuées.

Une avance de 30 % peut être demandée au commencement des travaux, et des acomptes peuvent être versés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, au prorata de la réalisation des travaux et dans la limite de 80 % du montant prévisionnel de la dépense.